

Délibération N° 2021-10

Le Conseil d'administration, en sa séance du 26 février 2021, sous la présidence de Nathalie DOMPNIER, Présidente

Vu le Code de l'éducation et notamment son article L712-3;

Vu les statuts de l'Université Lyon 2, adoptés par le conseil d'administration en sa séance du 27 avril 2018, notamment l'article 38 ;

Prend la délibération suivante :

OBJET: Avis sur la nomination des Vice-présidents

Les administrateurs émettent un avis favorable sur la nomination des Vice-présidents suivants :

M. Bernard BAUDRY, Vice-président en charge des campus et de la transition écologique,

M. Willy BEAUVALLET, Vice-président en charge des personnels, de l'action sociale et des ressources budgétaires,

Mme Julia BONACCORSI, Vice-présidente sciences et société,

M. Gilles COMBAZ, Vice-président en charge de la culture et de la vie étudiante,

Mme Erica DUMONT, Vice-présidente en charge des usages du numérique,

Mme Christine MORIN-MESSABEL, Vice-présidente égalité et lutte contre les discriminations,

M. James WALKER, Vice-président chargé des relations internationales

Les lettres de mission qui fixeront les attributions des Vice-président.e.s. seront communiquées ultérieurement.

La présente délibération est adoptée à la majorité des membres présents et représentés.

Membres en exercice: 36

Quorum: 18

Présents et représentés : 33

<u>Dont</u>: Pour: 18

Abstentions: 15

Fait à Lyon, le 1^{er} mars 2021

La Présidente de l'Université Lyon 2

Nathalie DOMPNIE

La présente délibération sera publiée au recueil des délibérations et sur le site intranet de l'Université.

Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM) Campus Berges du Rhône – 16, quai Claude Bernard – F69365-Lyon cedex 07

Téléphone: +33(0)4 78 69 74 58

dajim@univ-lyon2.fr - www.univ-lyon2.fr